

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute:* **Küng et associés Lausanne SA, Lausanne**
2. *Nom et siège de la société anonyme repreneuse:* Küng et associés Payerne SA, Payerne
3. *Décision par:* l'assemblée générale extraordinaire
4. *Date de la décision:* 01.03.2002
5. *Echéance de préavis des créances:* **15.04.2002**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:* Küng et associés SA, avenue de Beaulieu 43, 1004 Lausanne
7. *Indication:* Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8. *Remarques:* Les actifs et les passifs de la société dissoute sont repris par voie de succession universelle par la société Küng et associés Payerne SA qui a modifié sa raison sociale en "Küng et associés SA" et qui a transféré son siège à Lausanne. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs, conformément à l'article 745 al. 3 CO.

Philippe Druey, notaire
1530 Payerne

(00377102)